



Comment obtenir un trajet de soins diabète de type 2?

Vous consultez votre médecin généraliste et votre diabétologue



Lors d'une consultation, votre médecin généraliste analyse avec vous votre situation médicale et détermine si toutes les conditions pour l'obtention d'un trajet de soins diabète de type 2 sont présentes.

Si c'est le cas, il signe avec vous un « Contrat trajet de soins diabète de type 2 » qui devra également être signé par votre diabétologue.

Votre médecin généraliste établit avec vous les points du plan de suivi personnalisé et vous vous engagez personnellement à réaliser les examens médicaux nécessaires à votre suivi.

Votre diabétologue peut vous proposer de signer un « Contrat trajet de soins diabète de type 2 » et vous demander ensuite de le présenter à votre médecin généraliste.

OU

En consultation, votre diabétologue signe le « Contrat trajet de soins diabète de type 2 » avec vous. Il donne son avis sur le plan de suivi personnalisé et les objectifs établis.



Que devez-vous faire ensuite?

1. Vérifier sur le « Contrat trajet de soins diabète de type 2 » que vous avez :

- daté et signé la partie « Engagement du patient » ;
- coché la case demandant la gestion de votre Dossier Médical Global par votre médecin généraliste;
- collé une vignette de mutuelle en haut du contrat (ou vignette de l'hôpital).

2. Envoyer votre « Contrat trajet de soins diabète de type 2 » :

- au RML AGRF, 41 chaussée de Couvin—6460 CHIMAY

OU

- à votre mutuelle (contactez le RML AGRF dès réception de l'accord afin de mettre en place votre suivi).

En quoi le RML AGRF vous sera utile?

Vous pouvez nous contacter au 0470/09 48 41 pour toute question concernant votre trajet de soins :

- Qui est votre éducatrice en diabétologue?
- Quand voir votre diabétologue?
- Quels sont vos avantages et obligations?

Mais aussi lors de difficultés rencontrées : je change de médecin généraliste ou spécialiste, je déménage, ma mutuelle m'a avverti que mon trajet de soins était arrêté, je n'ai pas de carnet de suivi pour mon trajet de soins ... **Que dois-je faire?**